

Bonjour à tous, et bienvenue sur le podcast Curiosités du français !

Je t'avoue que je suis un peu émue aujourd'hui, mais également très contente de te parler.

Alors, trêve de blabla, et c'est parti !

De quoi allons-nous parler ? Si tu as vu le titre, tu sais que nous allons commencer avec un peu d'histoire ! Non, non, rien d'ennuyeux, peut-être qu'à l'école tu n'aimais pas ça mais je t'assure que ça va être très sympa.

Nous allons voir de quelle façon la langue française est devenue celle utilisée en France.

Avant toute chose, commençons par un peu de vocabulaire utile :

La Gaule : c'est l'ancien nom de la France

Le patois : le dialecte, la langue locale

Une ordonnance : un texte législatif

Le brassage : le mélange

Jurer : promettre de façon solennelle

Affermir : donner plus de poids

Commençons donc...

Tu sais certainement que le français dérive du latin, cette langue un peu complexe parlée dans l'empire romain et que l'on retrouve encore de nos jours dans certaines expressions, comme sine qua non, idem, ex aequo. En Gaule, on utilise donc le latin pour communiquer.

Cependant, après la chute de l'empire romain d'occident en 476, les peuples barbares (on les appelle de cette façon car à l'époque tous ceux qui ne faisaient pas partie du monde romain étaient nommés ainsi) envahissent certains territoires et le mélange des langues portera (dans le futur) à la naissance de certaines que nous connaissons aujourd'hui, comme l'espagnol, l'italien mais aussi le français.

Au début, ces nouvelles langues sont exclusivement orales : on continue à écrire en latin. Il s'agit de la langue des sciences, du commerce, de la littérature. En outre, toutes les personnes n'utilisent pas les mêmes mots pour communiquer. Chaque région, voire chaque ville a un patois, ce qui peut poser bien des problèmes. Comment se comprendre avec une personne qui habite à 100 kilomètres ?

Petit à petit, l'usage de la langue vulgaire (en opposition au latin) s'affirme. Au niveau officiel, le premier texte connu (et conservé) avec une partie en français (attention, c'est de l'ancien français, il y a certainement des choses que ni toi ni moi ne comprenons) est celui des Serments de Strasbourg.

De quoi s'agit-il ? Quelques petites explications... Tu te souviens probablement de l'empereur Charlemagne ? Celui qui a unifié une partie de l'Europe, celui qui dans une célèbre chanson française aurait inventé l'école. Eh bien, lorsqu'il meurt, ses trois petits-enfants devraient se partager son empire et comme souvent dans ces cas, ils ont des difficultés à se mettre d'accord. Que se passe-t-il ? Deux des trois décident de s'unir contre le troisième et jurent de s'entraider.

Mais comment faire pour que les soldats et les personnes qui les entourent comprennent de façon claire cette alliance ? C'est simple, il faut la prononcer dans des langues qui soient claires pour eux. Alors ils jurent en roman (ancêtre du français) et en tudesque (ancêtre de l'allemand). Ces langues vulgaires sont comprises par la majorité de la population.

Le document de ces serments est lui aussi rédigé dans ces langues. Il s'agit d'une grande nouveauté car jusqu'à ce moment tous les documents étaient en latin comme nous avons dit. Comment ce document a-t-il été écrit ? Eh bien, de façon phonétique.

Comme ça, tous peuvent saisir le message et il n'y a pas de risques d'incompréhension.

Donc récapitulons, le français arrive du mélange du latin avec des langues venant des barbares (non romains) et le premier texte officiel est celui des Serments de Strasbourg en 842.

Que se passe-t-il ensuite ? Le français prend de plus en plus de place et à partir du 12ème siècle, on l'utilise dans les écrits administratifs de la royauté.

Enfin, en 1539, le roi François 1er signe une ordonnance qui fait du français la langue officielle du royaume (pour tous les documents administratifs). C'est l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (du nom de la ville où elle a été signée). Pour faciliter la bonne compréhension de la justice et de l'administration, il a été décidé que tous les actes soient rédigés en France. Cela permet aussi d'affermir la monarchie.

Attention, cela ne veut pas dire que toutes les personnes devaient parler uniquement français car cela aurait été impossible (rappelle-toi elles communiquaient en patois) mais que les écrits importants étaient rédigés ainsi.

Quelle sera la prochaine étape ? Les actions du cardinal de Richelieu pour consolider l'importance de la langue. En 1635, il fonde l'Académie française et la charge de la rédaction du premier dictionnaire de la langue française. La naissance de ce dictionnaire a pour effet de standardiser la langue. Beaucoup de règles que tu trouves complexes en ce qui concerne le français apparaissent à cette époque.

Que se passe-t-il ensuite ?

Lorsque finalement (près de deux siècles plus tard), l'état se rend compte de l'importance de l'instruction publique, petit à petit, le français se diffuse aussi dans les écoles même si la plupart des habitants continuent à parler le patois.

Il faudra attendre le début du XXème siècle pour que cela évolue. L'avènement de nouvelles technologies, telles que la radio, l'avion, l'automobile, le tramway, etc., amène un mouvement d'uniformisation de la langue française. On veut désormais se comprendre d'une région à l'autre, et donc il devient nécessaire de parler un français standard.

Enfin, durant la Première Guerre mondiale, les soldats de la France et de ses colonies sont envoyés aux quatre coins du monde et sont rassemblés dans les compagnies militaires. Ce brassage de population achève de faire disparaître les patois au profit de la langue française.

En conclusion, c'est comme ça que la langue que tu parles et apprends aujourd'hui est arrivée jusqu'ici.

Voilà, c'est tout pour aujourd'hui ! Merci d'avoir écouté ce podcast jusqu'au bout. J'espère que tu as aimé ce que tu as entendu. Si c'est le cas, je t'invite à laisser un avis sur la plateforme d'écoute et à partager l'épisode autour de toi !

Rappelle-toi que tu peux trouver la transcription sur mon site (je te laisse le lien dans la description).

On se retrouve la semaine prochaine pour parler du 1<sup>er</sup> mai !

